

## « En car comme en voiture, j'attache ma ceinture ! »

Un an après l'entrée en vigueur de l'obligation pour tous les autocars d'être équipés de ceintures de sécurité, une enquête menée par l'association Prévention Routière et l'acteur majeur du transport public en France, Keolis, révèle que deux tiers des passagers ne s'attachent toujours pas ! En réponse à ce préoccupant constat, l'association Prévention Routière et Keolis lancent la campagne « En car comme en voiture, j'attache ma ceinture ! ».

### Une enquête inédite sur la sécurité dans les autocars

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, l'ensemble du parc d'autocars français est équipé de ceintures de sécurité homologuées et les passagers ont l'obligation de s'attacher... mais qu'en est-il réellement ? C'est ce qu'a voulu savoir l'opérateur Keolis, en menant une vaste enquête terrain\*, avec le concours des bénévoles de l'association Prévention Routière, auprès de 1 346 passagers entre juillet 2015 et juillet 2016. L'enquête par observation révèle que deux tiers d'entre eux (65%) ne s'attachent pas. Et lorsqu'on les interroge, seuls 16% des passagers disent « toujours » porter la ceinture de sécurité. En revanche, il convient de noter que le taux de port de la ceinture a pu atteindre 100% dans certains transports scolaires observés. Le problème du non-port de la ceinture de sécurité est particulièrement évident chez les adolescents et jeunes adultes : seuls 4,6% des jeunes de 15 à 19 ans déclarent la porter toujours, et 9,8% des 20 à 29 ans. L'enquête montre également qu'être passager régulier n'est pas un facteur incitatif au port de la ceinture de sécurité (13,9% des passagers réguliers déclarent toujours porter leur ceinture de sécurité vs 25,3% des passagers irréguliers). Par ailleurs, la perception de la ceinture de sécurité dans les autocars reste approximative. En effet, elle est souvent considérée comme « inutile » pour un grand nombre de passagers interrogés...même si les passagers qui la portent la jugent plus souvent nécessaire et protectrice.



#### Les autocars en France : chiffres clés

- ✓ Un parc de 66 000 autocars au 1<sup>er</sup> janvier 2015<sup>1</sup>.
- ✓ 2,1 millions d'élèves sont transportés chaque jour vers leur établissement scolaire<sup>2</sup>.
- ✓ En 2015, 42 décès et 127 blessés parmi les usagers d'autocar suite à un accident<sup>3</sup>
- ✓ Au cours des 5 dernières années, la moitié des passagers d'autocars décédés ne portaient pas de ceinture<sup>4</sup>.

### « En car comme en voiture, j'attache ma ceinture ! »

L'association Prévention Routière et le Groupe Keolis lancent une campagne de sensibilisation afin de rappeler que la ceinture de sécurité dans les autocars est indispensable à la bonne protection des passagers. Elle permet d'éviter les risques de projection et d'éjection qui peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles. Pour sensibiliser les voyageurs au port de la ceinture, et aux autres règles de sécurité à respecter à bord des cars, deux vidéos et une fiche conseil pour les voyageurs, enfants comme adultes, ont été réalisées.



<sup>1</sup> Source : Sources : Chiffres & Statistiques - FNTV – août 2015

<sup>2</sup> Source : Cerema-Anateep 2015

<sup>3</sup> Source ONISR 2015

<sup>4</sup> Source ONISR 2014

Elles seront diffusées dans les cars Keolis, ainsi que lors des actions menées par le Groupe tout au long de l'année auprès des publics scolaires (en 2014, 70 000 élèves ont été sensibilisés au cours d'opérations pédagogiques). Ces supports de communication seront également utilisés par les bénévoles de l'association dans le cadre de leurs actions de prévention, dès la rentrée scolaire 2016/2017.

.....

**Méthodologie de l'enquête :** l'enquête, menée pour l'association Prévention Routière et Keolis, s'est déroulée de juillet 2015 à juillet 2016 dans 10 départements, sur 75 trajets différents (urbains, extra-urbains et mixtes) et 2 658km parcourus dans les autocars Keolis. Des enquêteurs, bénévoles et volontaires de l'association Prévention Routière, ont observé le port de la ceinture de sécurité de 1 346 passagers. Par ailleurs, 445 passagers ont répondu à un questionnaire individuel.

\*Var, Calvados, Oise, Gironde, Yvelines, Meurthe-et-Moselle, Charente-Maritime, Pas-de-Calais, Ille-et-Vilaine, Hautes-Pyrénées

Echantillon des 445 personnes interrogées :

Sexe		Âge		
Femme	53,7%	0-9 ans	15	3,4%
Homme	44,5%	10-19 ans	213	47,9%
NSP	1,8%	20-29 ans	92	20,7%
		30-39 ans	32	7,2%
		10-49 ans	31	7,0%
		50-59 ans	27	6,1%
		60-69 ans	21	4,7%
		70-79 ans	11	2,5%
		80 ans+	3	0,7%

  

Voyageur en autocar			
Irrégulier	91	20,4%	
Régulier	339	76,2%	
(vide)	15	3,4%	

Régulier = tous les jours ou presque ou 1 à deux fois par semaine  
Irrégulier = 2 à 3 fois par mois ou moins souvent

≥ Pour visionner la vidéo de la campagne, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=owzAGuvP1ak>

#### A propos de Keolis

Le Groupe Keolis, l'un des leaders mondiaux du transport public de voyageurs, est détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Fort de ses 56 000 collaborateurs répartis dans 16 pays\*, Keolis développe des offres de mobilité sur-mesure, adaptées à chaque problématique locale : métro automatique, tramway, train, bus, cars, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service... Le Groupe propose des solutions et services de mobilité via sa filiale Kisio. Il est également n°2 du stationnement en France grâce à sa filiale EFFIA. En 2015, Keolis a transporté 3 milliards de voyageurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros.

\*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, aux Emirats arabes unis, aux Etats-Unis, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède.

#### A propos de l'association Prévention Routière

Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique en 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs (conducteurs infractionnistes, salariés des entreprises, conducteurs séniors). Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière. Le réseau implanté sur tout le territoire national de l'association Prévention Routière et ses 1 500 bénévoles permettent de mener, chaque année, des milliers d'actions locales, pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation. Avec plus de 100 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France.

#### Contacts presse

**Association Prévention Routière**  
Sophy Sainten-Bourguignon  
01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25  
s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

**Keolis**  
Céline Pasqualini  
01 71 32 93 01 / 07 78 47 45 24  
celine.pasqualini@keolis.com